

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 913

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 12

À la fin de l'alinéa 48, substituer à la référence :

« à l'article L. 5217-12 »

les références :

« aux articles L. 5219-3 et L. 5219-6 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement corrigeant une erreur de référence.